

OBJET :
VOTE DU COMPTE
ADMINISTRATIF
2016 – VILLE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 04.10.2017

AFFICHAGE EN DATE
DU : 04.10.2017

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **18 AVR. 2017**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 10 avril 2017,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOUE Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, POUPEAU Nathalie, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

Absents :

Mme CHOPIN Marie-Christine,

Mme ISSALYS Jeanne,

Secrétaire : Mme SOULIER Agnès,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°77 en date du 7 avril 2016 approuvant le budget primitif 2016 et les décisions modificatives s'y rapportant,

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administratives tenue par Monsieur le Maire,

Constatant que le Maire a quitté la séance au moment du vote conformément à l'article L. 2121-14 du CGCT.

Considérant que le compte de gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le compte administratif.

Après avis de la Commission des finances du 07 avril 2017,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le compte administratif 2016 VILLE, arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses réalisées	12 701 003.58 €
Recettes réalisées	18 278 078.94 €
Excédent de clôture	5 577 075.36 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses réalisées	9 557 188.94 €
Recettes réalisées	6 698 282.43€
Déficit de clôture	2 858 906 .51€

Soit un excédent global pour l'exercice de **2 718 168.85 € (résultat de clôture).**

CONSTATE les résultats du budget VILLE :

	RESULTAT A LA CLOTURE N-1	PART. AFFECTE INVESTISSEMENT N	RESULTAT DE L'EXERCICE N	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE N
Investissement	- 2 986 696.95	0.00	127 790.44	-2 858 906.51
Fonctionnement	5 383 444.94	-2 986 696.95	3 180 327.37	5 577 075.36
TOTAL	2 396 747.99	-2 986 696.95	3 308 117.81	2 718 168.85

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

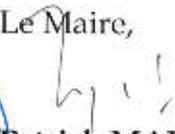
CASTELNAUDARY, le 10 avril 2017.

Ampliation faite le :
18 AVR. 2017
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :
12 AVR. 2017
Par publication le :
18 AVR. 2017
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Hervé ANTOINE



Le Maire,


Patrick MAUGARD

Accusé de réception de Préfecture du 12/04/2017
N°011-211100763-20170410-2017-70-DE